



## RUCHE PEDAGOGIQUE

DOSSIER DE PRESSE  
1ER JUIN 2017

### INSTALLATION D'UNE RUCHE PEDAGOGIQUE A SAINT-PAIR-SUR-MER

*Le 27 février dernier, la Communauté de Communes Granville Terre et Mer et la Ville de Bréhal signaient la convention « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » [TEPCV]. Accordé par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, le financement vise à accompagner les collectivités locales dans leurs projets créatifs et innovants en matière de transition énergétique et de préservation de l'environnement.*

#### TEPCV c'est quoi ?

Lancé à l'automne 2014 par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, le programme « Territoire à Energies Positives pour la Croissance Verte » vise à encourager les actions concrètes qui peuvent contribuer à atténuer les effets du changement climatique, encourager la réduction des besoins en énergie et développer des énergies renouvelables locales. Déclinaison locale de la loi sur la transition énergétique, cette labellisation suppose la mise en place de solutions pour la réduction de la consommation d'énergie et d'émissions de carbone, la préservation de la biodiversité, la réduction des déchets, la suppression de l'utilisation de pesticides, la promotion de circuits courts du producteur au consommateur, etc.

Lauréats de la convention TEPCV, la Communauté de Communes Granville Terre et Mer et la Ville de Bréhal font partie des 500 territoires labellisés à l'échelle nationale. Elles se sont alors vues accorder un appui financier de 500 000 € pour accompagner un ensemble de projets.

Alors que les priorités d'intervention actuelles du Ministère portent sur les mobilités électriques, les énergies renouvelables et la biodiversité, il était impératif pour Granville Terre et Mer de proposer des actions relatives à ces trois axes.

#### La ruche pédagogique : première action dans le cadre du TEPCV

Afin de préserver la biodiversité du territoire, la Communauté de Communes et la Ville de Saint-Pair-sur-Mer ont travaillé conjointement à l'installation d'une ruche pédagogique. Cette dernière a pour but de faire découvrir aux petits comme aux grands la vie des abeilles, leurs habitudes et le rôle de la pollinisation dans la préservation de la biodiversité. Véritable lieu d'observation, de partage de connaissances, d'expérimentation et de dialogue

entre les générations, la ruche pédagogique permet la cohabitation pacifique entre les abeilles et les hommes.

Le public pourra observer de près les abeilles qui s'activeront autour de leur reine, sans aucun risque de piqûre. Dotée d'ouvertures vitrées, la « ruche de proximité » est spécialement aménagée pour une observation de près et sans danger : elle isole la planche d'envol et permet aux abeilles d'entrer et de sortir à plus de 2,50 mètres au-dessus du sol. L'occasion pour tous d'observer, en gros plan, des images d'un monde social où l'individu n'existe que par son intégration dans le groupe.

Des apiculteurs locaux pourront même partager leur passion auprès de tous lors de rencontres organisées près de la ruche.

Depuis plusieurs années, nous assistons au déclin des abeilles et des autres pollinisateurs. Ce petit insecte contribue à la pollinisation de 80% des plantes à fleur de la planète. Sans elles, une grande part de la production de nos fruits et de nos légumes deviendrait extrêmement difficile. Menacée par les pesticides abondamment utilisés à la campagne, pour l'agriculture et le jardinage, les abeilles trouvent désormais refuge dans les villes. En effet, les rues et les jardins sont très abondamment fleuris, du printemps à l'automne. La multiplication des frelons asiatiques dans la région a également une incidence directe sur la survie des abeilles. Le prédateur, classé, en 2012, par le Ministère de l'Agriculture, comme danger sanitaire de deuxième catégorie, se positionne devant l'entrée des ruches et attend patiemment sa proie. Les abeilles n'osent plus sortir de leur habitat : la pollinisation est entravée et donc la production des fruits, des légumes et du miel.

Afin de permettre l'organisation d'animations autour de la ruche et des abeilles, la Communauté de Communes a également fait l'acquisition d'une mallette pédagogique. A disposition des enseignants de tous les établissements scolaires du territoire, elle constitue une véritable boîte à outils permettant d'aborder de façon ludique différents thèmes :

- la pollinisation et le rôle des abeilles
- l'anatomie, le comportement la vie sociale de l'abeille
- l'apiculture et les produits de la ruche

L'implantation de la ruche pédagogique à Saint-Pair-sur-Mer reflète un réel engagement de Granville Terre et Mer pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

### **Les projets dans le domaine des transports**

Afin de sensibiliser la population aux circulations « douces » et à l'usage du vélo plutôt qu'à la voiture sur les courtes distances, la Communauté de Communes va lancer un « plan vélo » :

- Etude pour la définition d'itinéraires voies vélo / voies vertes et d'espaces de stationnement et pour la mise en place d'une sécurisation, signalisation et revêtements adaptés

- Mise en place d'un système de location de vélos à assistance électrique
- Aménagement des gares de Granville et Folligny en pôle d'intermodalité
- Aménagement d'une voie verte entre Bréhal et Saint-Martin-de-Bréhal

En parallèle, la Communauté de Communes prévoit de s'équiper de véhicules électriques.

### Favoriser les énergies renouvelables

Engagée pour la croissance verte, Granville Terre et Mer procèdera à l'installation de panneaux solaires sur la future maison de la petite enfance. L'ensemble du bâtiment sera conçu pour produire de l'énergie et limiter au maximum les émissions de carbone.

### Préserver la biodiversité

Dans le cadre de la labellisation TEPCV, plusieurs actions de sensibilisation seront soutenues par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer.

- Animations à la grainothèque de La Haye-Pesnel où les habitants du territoire ont la possibilité de déposer des graines et d'en trouver de nouvelles. L'idée : sauvegarder et faire connaître des variétés anciennes.
- Création d'un jardin sensoriel à Saint-Jean-des-Champs pour éveiller les plus petits à la biodiversité grâce aux sons, odeurs et goûts.
- Encourager la dynamique des communes de ne plus utiliser de pesticides et de produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts.
- Installation de la ruche pédagogique à Saint-Pair-sur-Mer
- Actions de sensibilisation dans les écoles du territoire

### Privilégier les circuits courts

Parce que le territoire est riche de la pêche, du maraîchage et des produits locaux, Granville Terre et Mer réfléchira à la mise en place de circuits de distribution du producteur au consommateur. Consommer ici ce qui est produit ici, un projet fort pour la Communauté de Communes.

Dans le cadre de la convention TEPCV, Granville Terre et Mer et la commune de Bréhal sont aidées à hauteur de 80% des projets, soit 500 000 € financés par le Ministère pour un montant total des actions équivalent à 647 500 €. Des actions qui devraient débiter avant la fin de l'année 2017 :

- En cours d'élaboration : le jardin sensoriel de Saint-Jean-des-Champs
- 16 juin 2017 : atelier piège à frelons à la médiathèque de La Haye-Pesnel à 17h – Conférence autour du frelon asiatique avec Denis Jaffré, apiculteur du Finistère à 20h à l'espace du bocage de La Haye-Pesnel
- Octobre 2017 : démarrage des travaux de construction de la voie verte entre Bréhal et Saint-Martin-de-Bréhal